

Compte Rendu du Conseil Municipal du 15/12/2005
--

L'AN DEUX MILLE CINQ, le 15 décembre à 19h30, le Conseil Municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 décembre 2005, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : MM. DEL MONTE, SALVATOR, MONINO, MAREST, FRANCOIS, VINCENT, Mmes GRARE, DERKAOUI, YONNET MM. PLEE, ORANTIN, HEDJEM, Mme MATHIS, MM. HAFIDI, KARMAN, Mme LATOUR, Adjoints au Maire,

M. MONZAUGE, Mme BALU, MM. ROS, GARNIER Mmes PEJOUX, SANDT, AHMED, M. ROZENBERG, Mme NARRITSENS, MM. REGAZZI, DIB, RUER, Mme KARMAN, M. AMOR, Mmes GONZALEZ FRETUN, GIULIANOTTI, RATZEL, M. RICARD, Conseillers Municipaux.

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
Mme. DUPUIS	M. FRANCOIS	Mme. SAULNIER	M. SALVATOR
Mme CABADA-SALAZAR	M. MONZAUGE	Mme. MOUALED	M. DEL MONTE
M. RALITE	Mme. GRARE	Mme. BUISSON	Mme. DERKAOUI
Mme. CARON	M. PLEE	M. ZOMER	M. MAREST

Absents : Mme DELALAIN, MM. AUGY, BERTRAND, PETROVIC, Mme BACHELET, M. CAMPANA.

Sont partis en cours de séance :

Mme AHMED a présenté puis voté les questions 284 et 296, a quitté la séance après la question 248 donnant un pouvoir à M. BEAUDET.

M. MONINO a voté les questions 284 – 296 et 298, questions présentées après la question 258, a quitté la séance après la question 264 donnant pouvoir à Mme RATZEL.

M. HAFIDI a voté les questions 284 – 296 et 297, questions présentées après la question 283, a quitté la séance après la question 283 donnant pouvoir M. ORANTIN.

Secrétaire de séance : Mme NARRITSENS

QUESTION N° 246 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 24 novembre 2005

A l'unanimité,

Approuve le procès-verbal du 24 novembre 2005 avec deux remarques :

- 1- sur l'absence de M. Campana non précisée dans le procès-verbal,

2- à la question n°227, les membres du groupe « Faire Mieux à Gauche » s'étaient abstenus sur la signature de la convention avec le théâtre équestre ZINGARO uniquement.

Les rectificatifs ont été effectués

QUESTION N° 247 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Conventions avec les Unions Locales de syndicats et sections syndicales.

A l'unanimité

Autorise le maire à signer avec les Unions locales de syndicats CGT, CFDT, FO et la section locale du SNUIPP, les conventions ci-annexées sur lesquelles la Commune d'Aubervilliers engage son partenariat pour 3 années. Le montant sera attribué au moment du vote du budget primitif.

QUESTION N° 248 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Eradication des bidonvilles sur le territoire de la commune d'Aubervilliers. Projet social d'accompagnement.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" ayant voté contre,

Accepte le principe de l'installation en maîtrise communale d'un lieu de vie, répondant à des normes qualitatives de confort et de sécurité, en bâtiments industrialisés avec sanitaires, local à usage polyvalent, local buanderie, local à ordures ménagères, d'éclairage, de clôtures, de bornes incendie et de voirie pour un montant estimé de 960 000 € hors taxes.

Sollicite la participation ou les subventions aux taux maximum de la Région, du Département, de la communauté d'agglomération « Plaine Commune », de la caisse d'allocations familiales ou de tout autre financeur (fondations, etc.).

Sollicite de l'Etat la mise en œuvre d'une MOUS d'accompagnement social destinée à faciliter le parcours résidentiel optimisé.

Demande à Monsieur le Préfet le déplacement vers des hébergements de l'ensemble des campements installés sur le territoire de la commune et de prévenir efficacement toute nouvelle implantation, compte tenu de l'effort consenti par la ville d'Aubervilliers.

Décide qu'un contrat précisera les engagements réciproques de chaque groupe familial et de ses partenaires.

QUESTION N° 249 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Propriété communale, 5 rue Schaeffer. Autorisation de demande de permis de démolir -

A l'unanimité,

Autorise la Société Bouygues Immobilier, bénéficiaire de la promesse de vente des parcelles J n° 18 et J n° 103 situées 5 rue Schaëffer à déposer le permis de démolir relatif aux bâtiments suivants :

- une partie du local servant d'entrepôt
- le préau
- les infrastructures du bâtiment du centre de loisirs maternel

Ces démolitions seront réalisées aux frais du pétitionnaire (la Société Bouygues Immobilier)

QUESTION N° 250-1 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Création d'une école maternelle de 5 classes, dans le quartier Maladrerie-Emile Dubois - Travaux d'infrastructure.

A l'unanimité,

Approuve le marché de type à bons de commande relatif aux travaux cités en objet passé pour la période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2006 et comportant les seuils suivants : Seuil minimum : 250 000 € TTC Seuil maximum : 750 000 € TTC

Autorise conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 8 décembre 2005, Monsieur le Maire à signer le marché subséquent avec la Société UNION TRAVAUX

Approuve le nouveau bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet au montant estimatif de 2 277 000 € TTC

QUESTION N° 250-2 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Création d'une école maternelle de 5 classes, dans le quartier Maladrerie-Emile Dubois - Travaux de consolidations des sols par injections.

A l'unanimité,

Approuve le marché relatif aux travaux cités en objet et autorise conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 8 décembre 2005, Monsieur le Maire à signer le marché subséquent avec la Société SOLETANCHE pour un montant de 171 720,72 € TTC

Approuve le nouveau bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet au montant estimatif de 2 277 000 € TTC

QUESTION N° 251 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE**OBJET : Maîtrise d'oeuvre à la rénovation des halls des bassins du Centre Nautique.**

A l'unanimité,

Approuve le bilan global prévisionnel de l'opération de rénovation des halls des bassins du Centre Nautique, estimé à 3.000.000 € TTC.

Approuve le projet de marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération citée en objet.

QUESTION N° 252 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE**OBJET : Mise en conformité et réfection des installations de chauffage du Centre Technique Municipal. Approbation du projet de marché et de la procédure de passation.**

A l'unanimité,

Approuve le projet de marché de l'opération citée en objet ainsi que le bilan global prévisionnel inhérent estimé à 270.000 € TTC.

QUESTION N° 253 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE**OBJET : Marché d'entretien d'aménagements et de grosses réparations des bâtiments communaux 2006 à 2009. Approbation du projet de marché. Autorisation de signature**

A l'unanimité

Approuve le projet de marché à bons de commande relatif aux prestations citées en objet et comportant les seuils annuels suivants :

LOTS	SEUIL MINIMUM T.T.C.	SEUIL MAXIMUM T.T.C.
	EUROS	EUROS
Lot n° 1 : maçonnerie	125 000,00	500 000,00
Lot n° 2 : étanchéité	50 000,00	200 000,00
Lot n° 3 : menuiserie bois et PVC	40 000,00	160 000,00
Lot n° 4 : serrurerie – métallerie	40 000,00	160 000,00
Lot n° 5 : plomberie	60 000,00	240 000,00
Lot n° 6 : couverture	20 000,00	80 000,00
Lot n° 7 : chauffage, fumisterie	60 000,00	240 000,00
Lot n° 8 : électricité	90 000,00	360 000,00
Lot n° 9 : cloisons sèches, plafonds suspendus	40 000,00	160 000,00
Lot n° 10 : vitrerie, miroiterie	15 000,00	60 000,00
Lot n° 11 : peinture	50 000,00	200 000,00
Lot n° 12 : revêtement de sols	20 000,00	80 000,00

Autorise conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 8 décembre 2005 ; Monsieur le Maire à signer les marchés subséquents avec les sociétés suivantes :

LOTS	SOCIETES
Lot n° 1 : maçonnerie	E.G.D.C.
Lot n° 2 : étanchéité	GIR
Lot n° 3 : menuiserie bois et PVC	D.S.M.
Lot n° 4 : serrurerie – métallerie	S.C.M.M.S.C.
Lot n° 5 : plomberie	SECPIT
Lot n° 6 : couverture	F.B.C.C.
Lot n° 7 : chauffage, fumisterie	SECPIT
Lot n° 8 : électricité	ENTRA
Lot n° 9 : cloisons sèches, plafonds suspendus	SLAT
Lot n° 10 : vitrerie, miroiterie	CAMBON
Lot n° 11 : peinture	CARMINE
Lot n° 12 : revêtement de sols	DECO 77

QUESTION N° 254 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

**OBJET : Nettoyage des vitres des bâtiments communaux années 2006 à 2008.
Approbation du marché. Autorisation de signature**

A L'unanimité,

Approuve le marché relatif aux prestations citées en objet en vue de la passation pour un an d'un marché de type à bons de commande, renouvelable deux années maximum sans que sa durée puisse excéder le 31 décembre 2008 et comportant les seuils annuels suivants :

Seuil minimum 46.000 € TTC

Seuil maximum 79.000 € TTC

Autorise conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, Monsieur le Maire a signer le marché subséquent avec la société : MAINTENANCE INDUSTRIE.

QUESTION N° 255 - RAPPORTEUR Lucien MAREST

OBJET : Signature de la convention d'objectifs triennale entre la Commune d'Aubervilliers et le Festival de Films "Pour éveiller les regards".

A l'unanimité,

Autorise le Maire à signer la convention d'objectifs triennale avec le Festival de Films « Pour éveiller les regards ».

QUESTION N° 256 - RAPPORTEUR Bernard VINCENT

OBJET : Versement à l'OPHLM de la subvention relative à la vidéo surveillance des parkings de l'OPHLM

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" s'étant abstenus,

Décide de verser pour l'exercice 2005 une subvention à l'OPHLM d'Aubervilliers d'un montant de 579 000 € au vu de la facture présentée,

QUESTION N° 257 - RAPPORTEUR Laurence GRARE

OBJET : Marché relatif aux analyses biologiques pour l'année 2006

A l'unanimité,

Approuve le marché public relatif aux analyses biologiques pour l'année 2006 avec le Laboratoire DE RAMEL et autorise Monsieur le Maire à le signer.

QUESTION N° 258 - RAPPORTEUR Laurence GRARE

OBJET : Contribution de la ville d'Aubervilliers à l'élaboration du Plan Régional de Santé Publique

A l'unanimité,

Décide que la Ville d'Aubervilliers participera, par l'engagement de ses élus et de leurs services, à l'élaboration et au suivi du Programme Régional de Santé Publique (PRSP)

Adopte les principes généraux d'orientation de cette participation tels qu'annexés à cette délibération.

QUESTION N° 259 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Opération d'aménagement "Port - Chemin vert". Approbation du Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales (CRACL) présenté par la SIDEC pour l'année 2004.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire», Mmes GUILIANOTTI, MATHIS, M. ROS, s'étant abstenus.

Approuve le compte-rendu annuel aux collectivités locales (CRACL) de l'année 2004 présenté par la SIDEC pour l'opération d'aménagement rue du Chemin Vert – rue du Port ci-annexé qui fait apparaître :

- un montant global d'opération de 53 775 059 € HT
- une participation prévisionnelle des collectivités concédantes de 17 505 379 € TTC et une cession des espaces publics à 17 699 719 € TTC

QUESTION N° 260 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : ZAC du Pont Tournant : Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) présenté par la SEM Plaine Commune Développement pour les années 2002-2003-2004.

Approuve le Compte Rendu Annuel à la Collectivité présenté par la SEM Plaine Commune Développement, pour la ZAC du Pont Tournant comprenant l'état des dépenses et des recettes arrêté au 31 décembre 2004, le bilan prévisionnel et le plan prévisionnel de trésorerie laissant apparaître une participation prévisionnelle de 212 099 € HT

QUESTION N° 261-1 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : ZAC du Marcreux : approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) présenté par la SIDEC pour l'année 2004

A la majorité des membres du conseil, Mme GUILIANOTTI s'étant abstenue,

Approuve le compte-rendu annuel aux collectivités locales (CRACL) de l'année 2004 présenté par la SIDEC pour la ZAC du Marcreux comprenant l'état des dépenses et des recettes arrêté au 31/12/2004, le bilan prévisionnel et le plan prévisionnel de trésorerie.

QUESTION N° 261-2 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET: ZAC du Marcreux : approbation de l'avenant n°8 à la convention publique d'aménagement, participation de la collectivité inscrite au bilan prévisionnel de l'opération en 2004

A la majorité des membres du conseil, Mme GUILIANOTTI s'étant abstenue,

Autorise le maire à signer l'avenant n°8 à la convention publique d'aménagement.

Prend acte de la participation financière de la collectivité à l'opération inscrite dans le bilan prévisionnel arrêté au 31/12/2004 dont le montant s'élève à 4 299 456 € TTC à laquelle s'ajoute un montant de cession des voiries de 10 939 741 € TTC.

QUESTION N° 262-1 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : ZAC Emile Dubois - approbation du CRACL présenté par la SODEDAT 93 pour l'année 2004.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" et Mme GUILIANOTTI s'étant abstenus,

Approuve le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale relatif à la ZAC Emile Dubois, présenté par la SODEDAT 93, comprenant l'état des dépenses et des recettes arrêtées au 31 décembre 2004, le bilan prévisionnel et le plan prévisionnel de trésorerie.

QUESTION N° 262-2 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : ZAC Emile Dubois - approbation de l'avenant n°8 à la convention publique d'aménagement, participation de la collectivité inscrite au bilan prévisionnel de l'opération en 2004.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" et Mme GUILIANOTTI s'étant abstenus,

Autorise le maire à signer l'avenant n° 8 à la Convention Publique d'Aménagement de la ZAC Emile Dubois.

Prend acte de la participation financière de la Collectivité à l'opération inscrite dans le bilan prévisionnel arrêté au 31 décembre 2004, dont le montant s'élève à 1 446 710,41 € HT.

QUESTION N° 263 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Gestion des parkings souterrains appartenant à la Ville (exercice 2005).

A l'unanimité,

Décide de verser pour l'exercice 2005 une subvention à l'OPHLM d'Aubervilliers d'un montant de 65 149,44 € au vu de la facture présentée.

QUESTION N° 264 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 34, rue du Port : annulation de créances

A l'unanimité,

Autorise Monsieur Le Maire à procéder à l'annulation des créances émises au nom de M. Roland BENICHOU pour un montant de 2 144.18 €.

QUESTION N° 265 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Construction de bureaux 64, avenue de la République : convention de location avec l'Office Public d'HLM de la ville d'Aubervilliers.

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de location relative aux locaux cités en objet avec l'OPHLM pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} décembre 2006.

QUESTION N° 266 - RAPPORTEUR Eric PLEE**OBJET : Revalorisation du tarif des concessions et droit de séjour au caveau provisoire du cimetière communal.**

A L'unanimité,

Fixe ainsi qu'il suit les tarifs du Cimetière Communal :

DURÉE	RÉPARTITION			TARIFS 2006 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	50,00 €	15,00 €	10,00 €	75,00 €
30 ans	177,33 €	53,20 €	35,47 €	266,00 €
50 ans 2m	542,66 €	162,80 €	108,54 €	814,00 €
50 ans 3m	590,00 €	177,00 €	118,00 €	885,00 €
C.P.	53,33 €	16,00 €	10,67 €	80,00 €

QUESTION N° 267 - RAPPORTEUR Eric PLEE**OBJET : Convention fixant les relations de coopération entre la ville d'Aubervilliers et l'Association "Comité des Œuvres Sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers."**

A L'unanimité,

Approuve la convention fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association « Comité des Œuvres Sociales des Personnels de la Ville et des Etablissements Publics Communaux d'Aubervilliers ».

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

QUESTION N° 268 - RAPPORTEUR Eric PLEE**OBJET : Personnel Communal : Année 2006 : Attributions Vestimentaires.**

A L'unanimité,

Approuve le tableau des attributions vestimentaires .

Approuve le montant des bons d'achat vestimentaire attribués à certains agents à la place de l'attribution vestimentaire.

QUESTION N° 269 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel communal : Coordination Petite Enfance : Crèche Familiale renouvellement du contrat passé à compter du 1er Juillet 1999 avec Madame AMER Houria, engagée en qualité d'Assistante maternelle.

A l'unanimité,

Autorise le Maire à reconduire à compter du 1^{er} Janvier 2006, pour une durée de 3 ans, le contrat passé à compter du 1^{er} Juillet 1999 avec Madame AMER Houria, engagée en qualité d'Assistante maternelle.

Autorise en conséquence le Maire à signer le contrat passé à compter du 1^{er} Janvier 2006 avec Madame AMER Houria

QUESTION N° 270 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel Communal : Centre Municipal de Santé : Renouvellement du contrat passé à compter du 1er Juillet 1996 avec Madame CASTALDI épouse PECOT Isabelle, engagée en qualité de Médecin généraliste.

A l'unanimité,

Autorise le Maire à proroger à compter du 1^{er} Janvier 2006 pour une durée indéterminée, le contrat passé à compter du 1^{er} Juillet 1996 avec Madame CASTALDI épouse PECOT Isabelle, engagée en qualité de médecin généraliste.

Autorise en conséquence le Maire à confirmer le contrat de recrutement.

QUESTION N° 271 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel communal : direction Prévention et Sécurité : création d'un poste d'Attaché Territorial pour la Direction Prévention et Sécurité.

A l'unanimité,

Décide de créer à compter du 1^{er} Janvier 2006, un emploi permanent de catégorie A, chargé de la Coordination des actions de prévention de la délinquance à Temps complet, affecté à la Direction Prévention et Sécurité.

Dit que cet agent sera recruté dans le cadre d'emplois des Attachés Territoriaux.

Approuve la modification du tableau des emplois permanents de la Collectivité comme suit :

Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux : 53 au lieu de 52.

QUESTION N° 272 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel Communal : Centre Municipal de Santé : Renouvellement du contrat passé à compter du 1er Juillet 1996, avec Madame PONCET Christine, engagée en qualité de Médecin O.R.L.

A l'unanimité

Autorise le Maire à proroger à compter du 1^{er} Janvier 2006 pour une durée indéterminée, le contrat passé à compter du 1^{er} Juillet 1996 avec Madame PONCET Christine, engagée en qualité de médecin généraliste.

Autorise en conséquence le Maire à confirmer le contrat de recrutement .

QUESTION N° 273 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel communal : Centre municipal de santé : renouvellement du contrat passé à compter du 1er avril 1996 avec Madame GIRAUD Nathalie engagée en qualité de Chirurgien dentiste.

A l'unanimité

Autorise le Maire à proroger à compter du 1^{er} Janvier 2006 pour une durée indéterminée, le contrat passé à compter du 1^{er} Avril 1996 avec Madame GIRAUD Nathalie, engagée en qualité de Chirurgien-dentiste.

Autorise en conséquence le Maire à confirmer le contrat de recrutement.

QUESTION N° 274 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Personnel communal : Centre Municipal de Santé : Service Dentaire : Renouvellement du contrat passé à compter du 1er Juillet 1999 avec Madame DESJARS née JAMIN Murielle, engagée en qualité de Premier Prothésiste.

A l'unanimité

Autorise le Maire à proroger à compter du 1^{er} Janvier 2006 pour une durée indéterminée, le contrat passé à compter du 1^{er} Juillet 1999 avec Madame DESJARS née JAMIN Murielle, engagée en qualité de Premier Prothésiste.

Autorise en conséquence le Maire à confirmer le contrat de recrutement.

QUESTION N° 275 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Construction d'une maison de l'enfance / relocalisation du Centre de Loisirs Solomon.

Approbation de l'APS (avant-projet sommaire)

Autorisation de dépôt de demande de permis de construire.

A l'unanimité

Approuve l'avant projet sommaire relatif à l'opération citée en objet. Autorise le Maire à signer et déposer la demande de permis de construire relatif à l'opération citée en objet.

QUESTION N° 276 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Signature de la convention avec la caisse des écoles d'Aubervilliers concernant le remboursement des dépenses de personnel engagées par la ville pour la mise en place du dispositif de réussite éducative et acceptation du financement

A la majorité des membres du conseil, M. FRANCOIS ayant voté contre, M. HAFIDI n'ayant pas pris part au vote,

Signe la convention avec la caisse des écoles concernant le financement du projet :
« Remboursement des dépenses de personnel engagées par la ville » pour un montant de : 42.522 euros.

QUESTION N° 277 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Signature de la convention avec la caisse des écoles d'Aubervilliers concernant le projet mené par le centre municipal de santé "consultations prévention santé pour les 7 à 14 ans" et acceptation du financement par le programme de réussite éducative

A la majorité des membres du conseil, M. FRANCOIS ayant voté contre, M. HAFIDI n'ayant pas pris part au vote,

Signe la convention avec la caisse des écoles concernant le financement du projet :
« Consultations de santé en direction des enfants de 7 à 14 ans » pour un montant de : 4 000 euros.

QUESTION N° 278 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Signature de la convention avec la caisse des écoles d'Aubervilliers concernant le financement du projet "aide aux devoirs dans les maisons de l'enfance" mené par la ville et acceptation du financement par le programme de réussite éducative

A la majorité des membres du conseil, M. FRANCOIS ayant voté contre, M. HAFIDI n'ayant pas pris part au vote,

Signe la convention avec la caisse des écoles concernant le financement du projet :
« aide aux devoirs » pour un montant de : 5 000 euros.

QUESTION N° 279 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Signature de la convention avec la Caisse des écoles d'Aubervilliers concernant le projet "promotion santé mentale chez les jeunes enfants confrontés à la précarité" et acceptation du financement par le dispositif de réussite éducative

A la majorité des membres du conseil, M. FRANCOIS ayant voté contre, M. HAFIDI n'ayant pas pris part au vote,

Signe la convention avec la caisse des écoles concernant le financement du projet :
« promotion de la santé mentale chez le jeune enfant confronté à la précarité » pour un montant de : 85. 000 euros.

QUESTION N° 280 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Signature de la convention avec la caisse des écoles d'Aubervilliers concernant le projet "scolarisation des enfants non francophones vivant en bidonville et déscolarisés" et acceptation du financement par le dispositif de réussite éducative

A la majorité des membres du conseil, M. FRANCOIS ayant voté contre, M. HAFIDI n'ayant pas pris part au vote,

Signe la convention avec la caisse des écoles concernant le financement du projet : « Action de scolarisation d'enfants vivant en bidonville » pour un montant de : 11. 000 euros.

QUESTION N° 281 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Signature de la convention avec la caisse des écoles d'Aubervilliers concernant le "financement de l'ingénierie du projet de mise en place du programme de réussite éducative " et acceptation du financement par le programme de réussite éducative

A la majorité des membres du conseil, M. FRANCOIS ayant voté contre, M. HAFIDI n'ayant pas pris part au vote,

Signe la convention avec la caisse des écoles concernant le financement du projet : « Ingénierie du dossier de candidature et de diagnostic du programme réussite éducative » pour un montant de : 25 000 euros.

QUESTION N° 282 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Tarifs du centre de loisirs maternel pour l'année 2006

A l'unanimité

Les tarifs des participations familiales aux activités du centre de loisirs maternel, garderies maternelles du matin, soirées, mercredis et vacances, sont arrêtés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2006 :

TRANCHE	Tarifs 2006 SOIR	Tarifs 2006 JOURNEE
A 0 à 100,00 €	0.23	0.64
B 100,01 à 150,00 €	0.38	1.14
C 150,01 à 200,00 €	0.54	1.58
D 200,01 à 250,00 €	0.70	1.88
E 250,01 à 350,00 €	0.80	2.18
F 350,01 à 450,00 €	0.95	2.54
G 450,01 à 600,00 €	1,05	2,90
H 600,01 à 750,00 €	1.22	3.36
I 750,01 à 900,00 €	1.25	3.54
J 900,01 et +	1.37	3.90
G bis Tarif sans ressource	1.05	2.90
K Extérieur ou pas présenté	1.37	3.90

TARIFS FORFAITAIRES POUR L'ACCUEIL DU MATIN

ACCUEIL A LA SEMAINE	8,50 EUROS
ACCUEIL AU MOIS	23,00 EUROS
ACCUEIL EXCEPTIONNEL A LA JOURNEE	3,50 EUROS

QUESTION N° 283 - RAPPORTEUR A. HAFIDI - J. SALVATOR

OBJET : Signature d'un deuxième Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales

A l'unanimité,

Autorise le Maire à signer un deuxième Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales.

QUESTION N° 284 - RAPPORTEUR M. AHMED - A. HAFIDI

OBJET : Signature d'un deuxième contrat enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales

A l'unanimité,

Autorise le Maire à signer un deuxième Contrat Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales.

QUESTION N° 285 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Décision modificative n°2

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" et Mme GIULIANOTTI s'étant abstenus,

Est approuvée la décision modificative n°2 de l'exercice 2005 comme suit :

INVESTISSEMENT :

- dépenses : 635 626,18 €

- recettes : 635 626,18 €

QUESTION N° 286 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Autorisation des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2006

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" et Mme GIULIANOTTI s'étant abstenus,

Dans l'attente et jusqu'au vote du budget primitif 2006, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants et pour les affectations telles que spécifiées aux chapitres suivants :

- le budget étant voté par chapitre, les autorisations maximales se déclinent ainsi :

➤ chapitre 20 : 230 000 euros

➤ chapitre 21 : 910 000 euros

➤ chapitre 23 : 2 200 000 euros

➤ chapitre 27 : 490 000 euros

➤ chapitre 4541 : 440 000 euros

QUESTION N° 287 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Avenant n°1 à la convention de partage des moyens et des locaux avec Plaine Commune

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" s'étant abstenus,

Approuve l'avenant n°1 à la convention de partage des moyens et des locaux et autorise le Maire à le signer.

QUESTION N° 288 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Détermination des acomptes sur subventions aux associations, établissements publics et syndicats intercommunaux, dans l'attente du vote du budget primitif 2006

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» et Mme GIULIANOTTI s'étant abstenus.

Décide de verser dans l'attente du vote du budget primitif 2006, les acomptes suivants aux associations, établissements publics et syndicats intercommunaux ci-dessous, sur leur subvention au titre de l'exercice 2006 :

l'association Accordéon Club d'Aubervilliers	6 300,00
Association Aubervacances-Loisirs	325 125,00
Bourse du Travail	21 500,00
Caisse des Ecoles	244 400,00
Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel	41 300,00
C.C.A.S	351 300,00
Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers	164 500,00
Cyclisme Municipal d'Aubervilliers 93	26 745,00
C M Aubervilliers Escrime	24 660,00
Football Club Municipal d'Aubervilliers	70 890,00
Club Municipal d'Aubervilliers Omnisports	131 880,00

Omnisports

Association sportive de la Jeunesse d'Aubervilliers	12 750,00
Association "comité des oeuvres sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers"	114 400,00
Conservatoire National de Région	327 000,00
Les Laboratoires d'Aubervilliers	24 600,00
Cinéma Le Studio	57 400,00
Association les Seniors d'Aubervilliers	33 486,30
Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers	544 045,00
Théâtre de la Commune	195 600,00

QUESTION N° 289 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Réforme de l'instruction M14 : adoption du régime optionnel de budgétisation totale de l'opération de provisionnement

A l'unanimité,

Décide d'opter pour le régime optionnel qui prévoit la budgétisation totale de l'opération de provisionnement

QUESTION N° 290 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Réforme de l'instruction M14 : fixation des durées d'amortissement des subventions d'équipement versées

A l'unanimité,

Fixe les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées à:

-5 ans pour les subventions d'équipement versées à un bénéficiaire de droit privé,

-15 ans pour les subventions d'équipement versées à un organisme public,

QUESTION N° 291 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Versement d'un complément de subvention à l'Association Sportive de la Jeunesse d'Aubervilliers (ASJA)

A l'unanimité,

Décide de verser un complément de subvention de 16 800 euros à "l'Association Sportive de la Jeunesse d'Aubervilliers" (ASJA)

QUESTION N° 292 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Acceptation du fonds de concours versé par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le financement du fonctionnement du Conservatoire National de Région

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union pour un Mouvement Populaire" et "Verts" s'étant abstenus,

Accepte le fonds de concours de 635 500 euros versé par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le financement du fonctionnement du Conservatoire National de Région

QUESTION N° 293 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire en faveur de l'association "Aubervilliers-Bouly-Solidaires/Les amis de Bouly"

A l'unanimité,

Autorise la Commune à percevoir une subvention de 5000€ du ministère des Affaires Etrangères, subvention qui sera reversée à l'association « Auber-Bouly-Solidaires/Les Amis de Bouly » ,

Attribue une somme de 1000€ en complément de la subvention de 4000€ déjà versée à l'association « Aubervilliers-Bouly-Solidaires/Les Amis de Bouly » ,

QUESTION N° 294 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire en faveur de l'association "Aubervilliers-Bouly solidaire - Les amis de Bouly" pour le déplacement d'une délégation

A l'unanimité,

Attribue une subvention complémentaire d'un montant de 3500 Euros à l'Association "Aubervilliers-Bouly solidaire - Les amis de Bouly"

QUESTION N° 295 - RAPPORTEUR Jacqueline SANDT

OBJET : Présentation du rapport de l'année 2004 relatif à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort, Quatre Chemins).

Prend acte du rapport d'activité établi pour l'année 2004 par la Société MANDON, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement.

QUESTION N° 296 - RAPPORTEUR Malika AHMED

OBJET : Approbation du procès-verbal de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 24 novembre 2005

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Faire Mieux à Gauche" s'étant abstenus, les membres du groupe "Union pour un mouvement Populaire" ayant voté contre,

Approuve le procès-verbal de la Commission Locale d'Evaluation des Charges

QUESTION N° 297 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI

OBJET : Signature de la convention avec la caisse des écoles d'Aubervilliers concernant le projet "mobilisation des professionnels de santé en direction des adolescents - MOSAIQUE" et acceptation du financement par le dispositif de réussite éducative.

A la majorité des membres du conseil, M. FRANCOIS ayant voté contre, M. HAFIDI n'ayant pas pris part au vote,

Signe la convention avec la caisse des écoles concernant le financement du projet : « Mobilisation des personnels de santé en direction des adolescents-Mosaïque » pour un montant de : 25 000 euros.

QUESTION N° 298 - RAPPORTEUR Laurence. GRARE

OBJET : Convention pour versement d'une subvention entre l'association Aides Ile-de-France et la commune d'Aubervilliers : année 2005

A l'unanimité,

Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de partenariat passée entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association Aides-Ile-de-France en direction de l'action mise en œuvre concernant les risques liés à la consommation de drogues, pour l'année 2005.

Attribue une subvention de 15 000€ à l'association Aides-Ile-de-France.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 22H45